

Règlement DTS

mis à jour le 16/11/2011

Art 1

Chaque participant doit avoir une assurance valide couvrant l'activité Dry Tooling.

Art 2

Le port du casque est obligatoire dans toutes les zones indiquées ainsi que pendant la période d'escalade et d'assurage.

Art 3

Les éperons et les dragonnes sont interdites.

Art 4

Pendant la phase de qualif:

- tous les points doivent être mousquetonnés
- seul le top valide la réussite
- nombre d'essai illimité
- pour valider une voie, elle doit être enchaînée en tête sans points d'aide et sans repos.
- le classement des qualifs est effectué au nombre de points. Chaque voie vaut 1000 Pts. Ce capital est divisé par le nombre de réussite.

-Techniques tolérés pendant les qualifs et finale:

- pour les pieds, chaussons ou crampons au choix
- pour les mains, il faut attaquer avec 2 piolets, si un candidat les perd, les autres pourront lui renvoyer mais uniquement en lui lançant (sous entendu, sans le moyen d'une corde). Si le candidat n'arrive pas à le récupérer de cette façon, il pourra continuer avec un seul piolet.

Le candidat peut retaper ou crocheter ses piolets. Seul les mains sont tolérés sur les manches des piolets.

- Le Yaniro est déconseillé.

Art 5

Pour la finale: le classement est à la hauteur atteinte.

- la progression se fera flash. L'ordre de passage se fera dans l'ordre inverse des qualifs. Une démonstration sera effectuée par un des organisateurs.
- un temps limite sera fixé par les ouvreurs et annoncé pendant la période de démonstration.
- en cas d'ex æquo, le temps les départagera.
- si ex æquo au temps, le classement des qualifs sera prit en compte.
- si une prise prévue par les ouvreurs (prise marquée) vient à casser, le candidat pourra faire un second essai en dernière position.
- en redescendant au sol, sur demande express du candidat, le jury pourra indiquer sa hauteur atteinte, l'accord tacite du candidat valide la décision. Aucune réclamation ne sera acceptée ensuite.

Art 6

Pour le classement final du DTS, seul les 8 premiers marquent des points. Le vainqueur est celui qui obtient le plus de points.

L'attribution des points est la suivante:

1: 8 Pts 2: 7 Pts 3: 6 Pts 4: 5 Pts 5: 4 Pts 6: 3 Pts 7: 2 Pts 8: 1 Pts

Le classement final est un classement mixte.

Art 7

Les organisateurs se réservent le droit de modifier le règlement en fonction d'impératifs de sécurités ou de météo.

- Ces modifications seront annoncées par les organisateurs en temps utile.